



Protocole sanitaire en vigueur au lycée Jean Baptiste Poquelin à la rentrée 2020

A tous les parents d'élèves,

Instruire et éduquer vos enfants dans de bonnes conditions d'enseignement est essentiel : c'est la mission de l'Ecole.

Le faire dans les meilleures conditions d'hygiène et sécurité est nécessaire : et, aujourd'hui plus que jamais, cela repose sur la responsabilité de tous – élèves, parents et personnels – et sur le respect de règles collectivement adoptées.

Nous avons besoin de vous pour garder vos enfants en bonne santé, besoin de votre étroite collaboration : notre coéducation doit être renforcée face à la crise sanitaire que nous traversons.

Vous trouverez le Guide sanitaire de rentrée scolaire dans le contexte Covid-19 sur le site du Ministère de l'Education Nationale : <https://www.education.gouv.fr/modalites-pratiques-de-la-rentree-2020-305259>

Pour rappel, quelques règles simples à bien faire comprendre à vos enfants et à respecter absolument :

1/ Merci aux parents de **vérifier soigneusement l'état de santé de leur enfant le matin** : en cas de fièvre, fatigue ou autres symptômes il faut consulter un médecin et **surtout** ne pas envoyer votre enfant au lycée. **Merci de nous avertir immédiatement en cas de suspicion ou détection du virus.**

2/ Les portes du lycée sont ouvertes tôt le matin, à partir de 8h00, pour éviter tout regroupement devant le lycée : **dès leur ouverture les élèves doivent entrer munis de leur masque personnel (un masque par demi-journée).**

Merci de prévoir 2 masques pour la journée et de vérifier que votre enfant dispose toujours de masques dans son sac avant de venir au lycée. Merci de prévoir aussi deux sacs en plastique : l'un pour les masques propres et l'autre pour les masques usagés qui doivent être conservés avec précaution et jetés dans les poubelles prévues à cet effet (jamais par terre !)

2/ Le port du masque est obligatoire partout dans l'enceinte du lycée, dans tous les locaux couverts mais aussi à l'extérieur (récréation, queue de la demi-pension...etc.)

- Les élèves sont autorisés à poser leur masque ou à changer de masque :
 - o à l'extérieur s'ils sont totalement isolés des autres élèves (distance de plusieurs mètres)
 - o à table, à la cantine au moment de déjeuner

3/ Les élèves devront veiller à **respecter tous les gestes « barrière »** : ils doivent veiller à la distanciation physique, et au lavage fréquent des mains (lavage ou solution hydroalcoolique à leur disposition dans l'enceinte du lycée).

Il leur sera utile d'avoir aussi **un petit flacon de gel ou solution hydroalcoolique dans leur sac que vous pouvez leur fournir**, en cas de besoin immédiat.

4/ **Chaque classe disposera dans la mesure du possible de sa salle de cours attitrée** où la majorité des cours auront lieu : la circulation dans les couloirs sera limitée autant que possible. Les élèves devront respecter les sens de circulation indiqués, veiller à ne jamais se regrouper dans les couloirs et à conserver entre eux une

distance de 1 mètre lors de tous les déplacements, et dans toutes les situations d'attente (queue cantine, toilettes...)

5/ Le temps du repas est un moment critique dans la journée car nous servons plus de 700 repas par jour, et les locaux de restauration ont une surface restreinte. **Les masques seront bien évidemment posés à table** (mais remis pour tous les déplacements au sein de la demi-pension) : merci de bien insister, comme nous le ferons, auprès de vos enfants pour qu'**ils se lavent obligatoirement les mains avant et après le repas** dans les sanitaires à proximité de la salle de restauration.

6/ Sur le temps des récréations, il faut que vous incitez vos enfants à **ne pas sortir**. Le parvis du lycée étant très étroit, cela entraînerait inévitablement des regroupements qui sont totalement déconseillés par le protocole sanitaire. **La cour du lycée est suffisamment grande** pour que les élèves s'y aèrent. Rester dans le lycée permet de surcroît de ne pas être tenté par des sollicitations extérieures de tous ordres bien souvent néfastes à la santé.

Il est rappelé que le maire de Saint Germain a pris un arrêté imposant le port du masque obligatoire sur toute la commune.

En vous remerciant de nous alerter au moindre souci, l'équipe de direction du lycée se tient à votre entière disposition et souhaite, malgré tout, une bonne rentrée à tous nos élèves et à vous, leurs parents !

Très bonne année scolaire à tous !

Pour l'équipe de direction du lycée Jean Baptiste Poquelin,

Florian de Trogoff - Proviseur